

Décision

Générale

colonial

Décision n° 694 concernant les services d'Etat.

n° 694

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 6 du 01/07/1964

Date de publication
26 mai 1964

Date du numéro
1 juillet 1964

TEXTE INTÉGRAL

L'adjudant-chef d'Infanterie de Marine Morin (Lucien, Jean- Marie), désigné pour servir en Côte Française des Somalis et placé en position «hors-cadres» pour compter du 13 mai 1964, date de son embarquement par avion Marseille, est affecté à la Milice de la C.F.S. pour compter du 14 mai 1964, date de son débarquement à Djibouti. Ce sous-officier est mis à la disposition du Commandant de Cercle de Djibouti, commandant la 4 Compagnie de Miüllice, pour assurer les fonctions de chef de poste de Loyada, en remplacement de l'adjudant-chef Klonowski (Félix), appelé à d'autres fonctions.